

Rapport de l'Assemblée Générale de la PPF du 10/10/2009 au Musée de la Photographie de Charleroi.

Du comité,

Sont présents : Alain Dewez, Bruno Fahy, Robert Vanden Brugge, Marc Simon, Pierre-Yves Thienpont.
Sont excusés : Etienne Ansotte (Candidat Palais Royal) et Eric Vidal (Candidat indépendant).

Sont également présents : Jean-Frédéric Hanssens, Yves Herman et Bruno Devogel.

Début de la réunion :

1)

AD présente les candidats aux nouvelles fonctions, Eric Vidal et Etienne Ansotte.
RVDB comptabilise les procurations. 14 personnes sont en ordre de vote.

RVDB demande à YH pourquoi il n'est pas candidat au poste de représentant des agences.

YH explique les raisons de sa présence :

Pour clarifier la gestion des pools et le fonctionnement de ceux-ci. Il sera éventuellement candidat si toutes les agences acceptent de travailler selon les mêmes règles et acceptent le principe de celles-ci. Pour lui les pools sont une manne financière pour les agences, donc avant de les organiser et les réguler il faut consulter ceux qui réalisent des photos de la famille royale. Il se demande si les agences ont envie d'avoir quelqu'un qui négocie pour elles et si elles ont envie de collaborer avec la PPF ; Il faut leur poser la question.

JFH dit qu'un représentant auprès du Palais devrait éviter ce problème. Dans le passé les rotations au niveau des agences se passaient bien. La technologie actuelle devrait faciliter les choses. La difficulté est due à l'argent qui est en jeu.

BD. Il faut déterminer des règles et les faire accepter par tout le monde quitte à faire signer un « papier » aux agences.

YH. Il faut aller trouver les patrons des agences.

Il y a accord sur le principe.

Les membres présents à la réunion passent au vote.

Résultat : les deux candidats sont élus à l'unanimité. 14 votes OUI.

2)

AD explique l'accord AJP / SABAM / SOFAM aux membres présents, ainsi que l'état d'avancement du projet PPF : - Onglet PPF sur le site AJP
- Accord SABAM / SOFAM
- États généraux de la presse, présence de la PPF et action pour marquer les esprits (projet de t-shirt).
- Explication du projet du conseil de déontologie.

Bruno explique le projet de l'onglet, la création d'un agenda et gère cela avec Laurence.

3)

Problématique de la location du bureau dont le loyer est de plus de 3000 euros par an.
Insoutenable pour la PPF.

Accord sur le principe de la clôture et de l'installation de la permanence PPF chez Robert en attendant éventuellement une autre option.

AD propose de clôturer le bail de location au 31 décembre 2009.

YH propose de voir du côté de la presse sportive.

4)

Dissolution de l'ASBL, les papiers sont au moniteur, le comptable s'en occupe et le compte va être soldé.

La question se pose de savoir si la PPF demande à nouveau une cotisation spécifique en plus de la cotisation AJP qui est de 125 Euros par an.

Rien ne sera demandé en 2010. On verra pour 2011, en fonction du service offert par la PPF via le site. S'il y a une vraie valeur ajoutée, elle sera accessible uniquement aux membres qui paient leur supplément de cotisation.

5)

Organisation du Règlement d'Ordre Intérieur. Cela donne un cadre à l'association.
PYT propose de procéder à la révision de ce règlement pour la fin de l'année.

6)

Réactualisation de la liste des Syndics.

En cas de soucis, c'est le syndic sur le terrain qui règle les problèmes.

La difficulté est qu'il soit identifiable et que son autorité soit respectée par les gens de la profession et les extérieurs.

RVDB propose le port d'un brassard pour être identifiable. La chose est à l'étude.

YH propose de prévenir les attachés de presse des lieux où un événement se passe.

7)

Divers :

RVDB propose d'organiser un événement pour le 85ème anniversaire de l'association. Mais de quel type ? C'est à discuter au niveau du comité.

Un concours photos est proposé par YH et suggère de l'ouvrir aux photographes flamands.